



LAVRIL Pro



Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite automobile et de la Sécurité Routière **(TP ECSR)**

lavril.fr

8, Cours de Bercy  03 000 Moulins  04 43 51 26 13  contact@lavril.fr

SIRET : 316 264 829 00060  FP : n° d'existence 83 03 001 58 03

Objectif de la formation

- ▶ Former des femmes et des hommes en vue d'exercer la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Prérequis

- ▶ Être âgé d'au moins 20 ans.
- ▶ Être titulaire du permis de conduire de la catégorie « B » (hors période probatoire).
- ▶ Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation judiciaire criminelle ou correctionnelle (si doute nous en parler).
- ▶ Pas d'affection incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis de conduire du « groupe lourd ».
- ▶ Bonne aisance verbale.
- ▶ Apprécier le contact humain.
- ▶ S'intéresser au monde de l'automobile.

Chronologie de la formation

- ▶ lieu : Moulins

**Formation au CCP1
et au module commun**

*Soit 770 h en centre
et 140 h en entreprise*

**Épreuves du CCP1
auprès de la
DIRRECTE**

Formation au CCP2

*Soit 210 heures en FOAD
avec tuteur (sauf si salarié)*

**Certification du TP
auprès de la
DIRRECTE**

Planning 2021/2022 du TP ECSR

NOVEMBRE 2021																																						
semaine	44							45							46							47																
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30								

DÉCEMBRE 2021																																							
semaine	48					49							50							51							52												
	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31								

JANVIER 2022																																									
semaine	1							2							3							4																			
	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31										

FÉVRIER 2022																																								
semaine	5						6							7							8																			
	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28												

MARS 2022																																								
semaine	9						10							11							12							13												
	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31									

AVRIL 2022																																											
semaine	14							15							16							17																					
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30													

MAI 2022																																											
semaine	18							19							20							21																					
	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												

JUIN 2022																																									
semaine	22					23							24							25							26														
	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30											

JUILLET 2022																																											
semaine	27							28							29							30																					
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												

AOÛT 2022																																											
semaine	31						32							33							34																						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												

SEPTEMBRE 2022																																							
semaine	35				36							37							38							39													
	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30									

OCTOBRE 2022																																											
semaine	40							41							42							43																					
	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												

- Formation CCP1

- Stages entreprise
- Formation CCS 2 roues à distance (70 h)

- Épreuves de certification TP ECSR
- Formation CCS 2 roues en présentiel
- Formation CCP2 à distance (210 h)

- Épreuves de certification CCS 2 Roues

Organisation pédagogique du titre pro

Enseigner afin de faire connaître, comprendre, prendre conscience, expérimenter

Référentiel Emploi Activités Compétences

ACTIVITÉ CCP1

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- ▶ Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle et collective de formation.
- ▶ Animer une séance collective de formation à la sécurité routière.
- ▶ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger.
- ▶ Évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants.
- ▶ Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage.
- ▶ Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier.
- ▶ Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.

ACTIVITÉ CCP2

Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- ▶ Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation.
- ▶ Construire et préparer une action de sensibilisation.
- ▶ Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement.
- ▶ Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.

Titre Pro ECSR

L'environnement de la sécurité et de la conduite routières (commun aux **CCP1** et **CCP2**). Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières.

Contenus spécifiques **CCP1** : former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

Période d'observation et d'application en entreprise.

Contenus spécifiques au **CCP2** : sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

Période d'observation et d'application en entreprise.



910 heures au centre

280 heures en entreprises



70 heures



575 heures



140 heures



210 heures



140 heures

Les Certificats Complémentaires de Spécialisation

CCS 2 ROUES

ACTIVITÉ TYPE :

- ▶ Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation.
- ▶ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation.
- ▶ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation.
- ▶ Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues.

CCS GROUPE LOURD

ACTIVITÉ TYPE :

- ▶ Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules du groupe lourd en circulation et hors circulation.

Le RC : Référentiel de Certification

- Document prévu par le code de l'éducation. Il est validé par les professionnels de la spécialité concernée et définit les modalités, les durées et les critères d'évaluation.
- Il précise et complète pour chaque spécialité l'arrêté relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel.
- Il comprend :
 - ▶ Les modalités d'évaluation avec le descriptif des épreuves
 - ▶ Les critères d'évaluation
 - ▶ Les conditions de présences et d'intervention du jury
 - ▶ Le descriptif du plateau technique

Les modalités d'évaluations

- Pour tous les candidats les compétences sont évaluées au vu :
 - ▶ De mises en situation professionnelle
 - ▶ Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)
 - ▶ D'un entretien avec le jury
- Pour les candidats en parcours continu (formation massée) viennent s'ajouter :
 - ▶ Des résultats d'évaluations passées en cours de formation (ECF)

Candidats VAE

- Évalués par rapport :
- ▶ Mises en situations professionnelles
 - ▶ Dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)
 - ▶ Entretien avec le jury

Candidats parcours progressif

(formation par CCP, contrat pro, ATRE)

Candidats parcours continu

(formation par CCP, contrat pro, ATRE)

Résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF).

Les perspectives

TP-ECSR

- ▶ Devenez enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière
- ▶ Animateur de sécurité routière
- ▶ Préventeur en entreprises
- ▶ Professionnel de l'enseignement de la sécurité routière...
- ▶ Responsable d'unité pédagogique

B.A.F.M.

- ▶ Formateur de moniteurs
- ▶ Animateur des stages de Permis à Points
- ▶ Spécialistes de la sécurité routière

Certificat complémentaire de spécialisation 2 roues

- ▶ Devenez moniteur moto
- ▶ Formateur au Brevet de Sécurité Routière (permis AM)

Certificat complémentaire de spécialisation groupe lourd

- ▶ Devenez formateur Poids-lourd

STATISTIQUES

CCP1, de 2017 à 2021 : 41 candidats formés dont 37 ont obtenu le diplôme, soit 90 % sur 28700 h. de formation.

CCP2, de 2017 à 2021 : 27 candidats formés dont 26 ont obtenu le diplôme, soit 96 % sur 5670 h. de formation.

Programme de formation au titre professionnel Enseignant de la sécurité et de la conduite routière

Les modules communs Activité 1 / Activité 2 et CCP1 / CCP2

Module pédagogique

- ▶ Les concepts de bases de l'ingénierie pédagogique
- ▶ Les caractéristiques spécifiques de la relation formative à la circulation routière et la posture professionnelle de l'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière
- ▶ L'appropriation des outils et des ressources pédagogiques
- ▶ Le REMC

Module législatif et réglementaire

- ▶ Les responsabilités, citoyennes, juridiques et sociales du conducteur
- ▶ Le code de la route et les enjeux de la réglementation de la sécurité et de la circulation routière
- ▶ Le cadre administratif et juridique de l'activité
- ▶ La réglementation et l'organisation administrative et commerciale des établissements d'enseignement la conduite et la sécurité routière
- ▶ Le cadre social : droit du travail et convention collective

Module sécurité routière

- ▶ La circulation routière (parc automobile, réseau routier...)
- ▶ L'accidentologie (évolutions statistiques, système Homme/Véhicule/Environnement, notion de risque routier, analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière...)
- ▶ Notions sur le continuum éducatif et sa traduction opérationnelle
- ▶ Les acteurs de la sécurité et de la circulation routière

Module psychologie et physiologie

- ▶ Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule
 - ▶ Vision, perception et analyse
 - ▶ Prise de décision
- ▶ Physiologie du conducteur
 - ▶ Le fonctionnement des différents organes sensoriels
 - ▶ L'activité cérébrale l'analyse des réactions et leurs influences
 - ▶ L'influence des facteurs psychologiques et sociaux sur la construction des comportements des usagers
 - ▶ La relation individuelle aux risques routiers

Module mécanique

- ▶ L'automobile : les caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules
- ▶ Mécanique et technologies automobiles
- ▶ Physique et dynamique liées à la conduite automobile
- ▶ Les obligations techniques et réglementaires : entretien et contrôle technique

Module contenus

- ▶ Le permis de conduire : conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des différentes catégories ; aptitude physique ; gestion des handicaps.
- ▶ Les notions d'assurance automobile
- ▶ Les principes généraux de développement durable (les enjeux du développement durable ; l'éco-mobilité : les modes alternatifs de transports disponible sur le territoire ; l'éco-conduite...)
- ▶ Les comportements en cas d'accident.

Les modules spécifiques à l'activité 1 ou CCP1

Module construction et préparation d'une séance

- ▶ Typologie et caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière
- ▶ Les méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité routière et conduite routière
- ▶ Le choix de méthodes, des moyens, et des outils pédagogiques de l'enseignant de la sécurité et conduite routière

Module évaluations de l'apprentissage de la sécurité et conduite routière

- ▶ Bases théoriques de l'évaluation et des concepts associés
- ▶ Base en docimologie
- ▶ Les différents types d'évaluation : rôles et spécificités dans l'apprentissage de la sécurité et de la conduite routière
- ▶ Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'enseignement de la sécurité et conduite routière
- ▶ Les techniques suscitant l'auto évaluation

Module formation et animation

- ▶ Les caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs
- ▶ Les techniques de communication interpersonnelle
- ▶ Les techniques d'apprentissage
- ▶ Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- ▶ Les méthodes de gestions d'un groupe d'apprenants conducteur
- ▶ L'adaptation des séances au contexte pédagogique : effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée,...
- ▶ La gestion des conflits (typologie des conflits, les leviers d'action)

Module spécifique à la pédagogie de la conduite sur véhicule léger

- ▶ La pédagogie sur véhicule à double commande
- ▶ Les caractéristiques techniques du véhicule à double commande et les conditions d'utilisation (conduite personnelle, démonstrations et interventions d'urgence)
- ▶ Les méthodes
- ▶ Les différentes étapes de préparation et d'animation en sécurité d'une séance de formation à la conduite
- ▶ La gestion du stress
- ▶ Les facteurs de stress en situation de conduite
- ▶ Les leviers d'action
- ▶ L'anticipation des risques potentiels dans l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière
- ▶ Typologie des risques liés à l'environnement
- ▶ Typologies des risques issus de l'apprenant conducteur et des autres usagers
- ▶ Techniques d'analyse de l'environnement routier et d'anticipation des risques induits par la situation d'apprentissage de la conduite routière
- ▶ Typologie des actions préventives et correctives

Module remédiation aux difficultés de l'apprentissage appliquées à l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

- ▶ Les processus d'apprentissage
- ▶ Les principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent
- ▶ Les différences intra et inter individuelles dans le traitement de l'information
- ▶ Techniques de remédiation des apprentissages : applications et limites

Les modules spécifiques à l'activité 2 ou CCP2

Module analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation

- ▶ Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif
 - ▶ Les étapes du continuum éducatif
 - ▶ Les principaux types de bénéficiaires, leurs problématiques et les actions de sensibilisation adaptées
 - ▶ Les acteurs principaux pour l'application des programmes
- ▶ L'appréhension du cadre administratif, juridique, et économique lié à la conduite d'actions de la sensibilisation à la sécurité et conduite routière
 - ▶ La prévention du risque routier professionnel
 - ▶ Le cadre réglementaire des différentes prestations de sensibilisation à la sécurité routière
 - ▶ Prestations générales des établissements d'enseignement de la sécurité et conduite routière et conditions générales de vente
- ▶ Les techniques d'élaboration d'une proposition
 - ▶ La phase d'analyse des besoins du commanditaire
 - ▶ Les techniques d'entretien avec le commanditaire des prestations : les étapes de l'entretien ; l'écoute active ; les techniques de questionnement ; la reformulation ; les techniques d'argumentation d'une proposition
 - ▶ L'élaboration et la formalisation d'une proposition
- ▶ Les outils de communication
 - ▶ La rédaction des courriers et des documents professionnels
 - ▶ Le reporting

Module construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière

- ▶ Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles
 - ▶ L'appréhension de la sécurité et de la circulation routières par les différents publics
 - ▶ L'adaptation des modalités pédagogiques des actions de sensibilisation selon le public cible
- ▶ Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel
 - ▶ Techniques d'identification des besoins
 - ▶ La construction d'une action de sensibilisation à la sécurité routière
 - ▶ Le choix de ressources et méthodes pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics identifiés
 - ▶ Les outils et méthodes d'évaluations adaptés aux actions de sensibilisation

Module animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement

- ▶ Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic
 - ▶ Représentations et attentes du groupe
 - ▶ Analyse des comportements et de la conduite des participants
 - ▶ Auto-évaluation du groupe
- ▶ Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés
 - ▶ Adaptation du scénario au public
 - ▶ Respect du rôle de chacun
 - ▶ Gestion du temps
- ▶ Exploitation d'une phase analyse
 - ▶ Norme et contexte social
 - ▶ Compétences perçues et sentiment d'auto-efficacité
 - ▶ Elaboration d'une phase d'ajustement

Module évaluation des dispositifs

- ▶ L'évaluation des actions de sensibilisation
 - ▶ Critères d'évaluation des actions de sensibilisation à la sécurité routière
 - ▶ Les limites des dispositifs des actions de sensibilisation
- ▶ Confrontation de ses pratiques professionnelles
 - ▶ Les concepts de « valeur », « représentation », « rôle », « attitude », « opinion », « fait », « émotion » et « jugement »
 - ▶ La pratique réflexive pour l'analyse de ses pratiques en vue de leur évolution
 - ▶ Les limites de l'autoévaluation
 - ▶ Echanger avec ses pairs

Le dispositif d'évaluation parcours continu

(Formation massée)

Activités	Les épreuves	Durée	Modalités
Activité 1	Mise en situation professionnelle	Préparation : 20 mn	▶ Tirage au sort du sujet
	Animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière	Animation : 40 mn	▶ 4 élèves conducteurs détenteurs des supports pédagogiques (les élèves ne doivent pas être en formation avec le candidat).
Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.	Mise en situation professionnelle	1 heure	▶ Possibilité d'utiliser le véhicule du centre de formation agréé
	Animation d'une séance individuelle de formation à la conduite		▶ L'élève conducteur a réalisé au moins 6 heures de conduite effective, n'est pas en formation avec le candidat et est détenteur des documents pédagogiques.
	Entretien technique	30 mn	▶ Le candidat motive ses choix pédagogiques ▶ Le jury le questionne sur la séance d'animation collective et sur ses connaissances en matière de réglementation et de SR
		20 mn	▶ Le jury questionne le candidat sur la séance individuelle de formation à la conduite
10 mn	▶ Le jury questionne le candidat en matière d'encadrement lors de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage		
Activité 2	Questionnement à partir d'une production	30 mn de présentation	Deux productions attendues : ▶ Un document décrivant l'analyse et la réponse à une demande d'action de sensibilisation à la sécurité routière (support) ▶ Un document de présentation d'une action de sensibilisation. ▶ Le candidat présente oralement à l'aide d'un support numérique projetable l'action de sensibilisation réalisée, il adopte une démarche de pédagogue et se met dans une posture d'enseignant vis-à-vis du jury
		30 mn de questionnement	▶ Le jury questionne le candidat sur sa prestation orale, sur le document d'analyse de la demande d'action et sur sa réponse .
Activités 1 et 2	Entretien final	30 mn	▶ Échange avec le candidat sur le DSPP, l'entretien porte sur la représentation du candidat du métier d'enseignant de la conduite.

Le dispositif d'évaluation parcours progressif

(par CCP, contrat pro, ATRE)

Activités	Les épreuves	Durée	Modalités
CCP1	Mise en situation professionnelle	Préparation : 20 mn	▶ Tirage au sort du sujet
	Animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière	Animation : 40 mn	▶ 4 élèves conducteurs détenteurs des supports pédagogiques (les élèves ne doivent pas être en formation avec le candidat).
Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.	Mise en situation professionnelle	1 heure	▶ Possibilité d'utiliser le véhicule du centre de formation agréé
	Animation d'une séance individuelle de formation à la conduite		▶ L'élève conducteur a réalisé au moins 6 heures de conduite effective, n'est pas en formation avec le candidat et est détenteur des documents pédagogiques.
	Entretien technique	30 mn	▶ Le candidat motive ses choix pédagogiques ▶ Le jury le questionne sur la séance d'animation collective et sur ses connaissances en matière de réglementation et de SR
		20 mn	▶ Le jury questionne le candidat sur la séance individuelle de formation à la conduite
10 mn	▶ Le jury questionne le candidat en matière d'encadrement lors de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage		
Activité 2 Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.	Présentation	30 mn de présentation	▶ Un document de présentation d'une action de sensibilisation. ▶ Le candidat présente oralement à l'aide d'un support numérique projetable l'action de sensibilisation réalisée, il adopte une démarche de pédagogue et se met dans une posture d'enseignant vis-à-vis du jury
	Entretien technique	30 mn de questionnement	▶ Les évaluateurs questionnent le candidat sur sa prestation orale
	Questionnement à partir d'une production	30 mn de questionnement	▶ Un document décrivant l'analyse et la réponse à une demande d'action de sensibilisation à la sécurité routière (support) ▶ Le jury questionne sur le document d'analyse de la demande d'action et sur sa réponse .
CCP1 et CCP2	Entretien final qui peut intervenir après le CCP1 ou après le CCP2 selon le choix d'ordre de parcours	30 mn	▶ Échange avec le candidat sur le DSPP, l'entretien porte sur la représentation du candidat du métier d'enseignant de la conduite.